

Des crèches plus confortables et mieux financées grâce à la certification BEE de Prestaterre



Crèche - Commune de Gouvix - Certification : BEE Tertiaire Neuf Label E+C- Niveau E3 / C1 @PrestaterreCertifications

Juillet 2026 - Face à la nécessité de développer l'offre d'accueil des jeunes enfants tout en améliorant la qualité des bâtiments, les projets de crèches doivent aujourd'hui répondre à des exigences multiples : confort des usagers, performance énergétique, résilience climatique et maîtrise des coûts, Prestaterre Certifications accompagne les maîtres d'ouvrage publics et privés dans la certification de leurs établissements d'accueil du jeune enfant grâce à sa certification BEE : Bâtiment Énergie Environnement, adaptée aux projets de construction comme de rénovation.

Une double promesse : confort des enfants et du personnel, ainsi que financement

Prestaterre accompagne et certifie les projets de crèches ou de micro-crèches, dans le secteur public comme privé avec un double objectif :

- **Améliorer le confort des occupants** : enfants, professionnels et parents bénéficient d'espaces plus sains, performants et adaptés aux usages.
- **Faciliter l'accès aux aides financières** : la certification permet d'activer des dispositifs de financement bonifiés, essentiels pour concrétiser les projets.

Cette démarche prend une dimension nouvelle en 2026 :

- La **CNAF** renforce significativement les majorations accordées aux projets intégrant une démarche environnementale reconnue. Référencé dans les documents de la CNAF, l'offre Prestaterre permet ainsi aux maîtres d'ouvrage (MOA) de bénéficier d'aides telles que la majoration durable de la CNAF.

- Prestaterre rejoint la **Fédération Française des Entreprises de Crèches (FFEC)**, comme partenaire de confiance de ses adhérents. Une reconnaissance qui confirme le rôle de la certification comme levier à la fois de qualité, de performance et d'accès au financement pour les projets de crèches.

« *Les nouvelles dispositions de la CNAF constituent un signal fort. Elles permettent de mieux financer des projets qui améliorent concrètement le confort des enfants et des professionnels tout en réduisant l'impact environnemental des bâtiments* » précise **Anne Huguet, Présidente de Prestaterre Certifications**

Un secteur sous tension et des enjeux multiples pour demain

Aujourd'hui, le besoin est critique :

- Moins d'un enfant sur deux de moins de trois ans a accès à une place en crèche*,
- Le déficit est estimé entre 200 000 et 400 000 places en France**.
- De fortes inégalités existent : 46 % des QPV (quartiers prioritaires des villes) ne disposent d'aucune crèche***.

À ces tensions s'ajoutent des difficultés de financement pour la construction et la rénovation des structures, dans un contexte d'exigences accrues en matière de performance énergétique.

Les projets de crèches doivent répondre à plusieurs enjeux majeurs :

- Performance énergétique et sobriété,
- Qualité de vie et confort (thermique, acoustique, qualité de l'air),
- Adaptation aux usages spécifiques de la petite enfance,
- Maîtrise des coûts et accès aux financements.

La réponse de Prestaterre : des référentiels adaptés et reconnus

Prestaterre propose des référentiels pragmatiques spécifiquement adaptés aux bâtiments tertiaires, dont les crèches :

- BEE Tertiaire Neuf
- BEE Tertiaire Rénovation

Ces référentiels reposent sur quatre piliers fondamentaux :

1. **Éco-conception & management de projet**
2. **Le bâtiment dans son environnement**
3. **Sobriété et Efficacité énergétique**
4. **Usages & qualité de vie**

Ils permettent non seulement d'améliorer la qualité globale des projets, mais aussi de rendre les opérations éligibles aux aides de la CNAF.

“La certification Prestaterre et notre label BEE permet aujourd'hui de répondre à un double enjeu : offrir des environnements de qualité pour les enfants et rendre les projets finançables. C'est un levier concret pour développer l'offre d'accueil sur les territoires.”

Carine Thomas, Directrice Générale de Prestaterre Certifications

Des aides financières fortement revalorisées en 2026

LES NOUVELLES MAJORATIONS CNAF 2026					
		CRÉATION DE PLACES (PIAJE)		RÉNOVATION (FME)	
		Avant	Après 2026*	Avant	Après 2026*
	EAJE publics (crèches collectives, haltes garderies, multi-accueil)	3 500 €	7 000 €	6 800 €	8 000 €
	Micro-crèches (privé, max 12 enfants)	2 300 €	4 600 €	6 800 €	8 000 €
	MAM (jusqu'à 16 enfants)	700 €	1 400 €	1 400 €	1 700 €

 Projets engagés depuis le 1^{er} janvier 2026 – Rétroactivité possible.

Grâce à la certification, les projets peuvent bénéficier de majorations importantes :

Pour les projets de création de places (PIAJE), les aides sont doublées :

- de 3 500 € à 7 000 € par place pour les EAJE publics ;
- de 2 300 € à 4 600 € par place pour les micro-crèches ;
- de 700 € à 1 400 € par place pour les MAM.

Pour les projets de rénovation (FME), les montants progressent également :

- de 6 800 € à 8 000 € par place pour les EAJE publics et les micro-crèches ;
- de 1 400 € à 1 700 € par place pour les MAM.

Pour les CAF départementales :

Soutiens complémentaires possibles selon les territoires pour les projets engagés dans une démarche ambitieuse.

Des réalisations exemplaires

Plusieurs crèches certifiées illustrent déjà les bénéfices concrets de cette approche :

- Crèche Émile Zola - YCI Enfance à Clichy-sous-Bois
- Crèche Tillou à Romainville
- Crèche "Nid de Cigognes" - Commune de Gouvix



Tillou crèches - Romainville / Certification : BEE Tertiaire Rénovation @PrestaterreCertifications

“En discutant avec notre architecte, nous avons réalisé que nous pouvions prétendre à une certification qui soit concrète. Nous avons choisi la certification BEE de Prestaterre car c’est celle qui est le plus en cohérence avec ce que nous faisons. De plus, elle était directement fléchée dans le guide des subventions de la CNAF” **David Guilbaut, Directeur Général Délégué de Tillou Crèche**

Ces opérations démontrent qu’il est possible de conjuguer qualité d’accueil, performance environnementale et optimisation financière.

Données & Sources

**<https://lessentieldeleco.fr/1713-creches-en-crise-hausse-des-couts-et-manque-de-places/>*

*** [Crise des crèches en France, un besoin urgent EJE](#)*

**** https://www.onpv.fr/uploads/media_items/onpv-etude-modes-de-garde.original.pdf*

À propos de Prestaterre

Prestaterre est un organisme de certification indépendant accrédité par le Cofrac (n° 5-0523), spécialisé dans la performance énergétique, environnementale et sociétale des bâtiments. Fondé en 2008 et issu d’une ONG environnementale, Prestaterre développe ses propres référentiels sous la marque BEE (Bâtiment Énergie Environnement). Avec plus de 3000 opérations en cours de certification, Prestaterre accompagne les acteurs publics et privés (promoteurs, bailleurs, collectivités, investisseurs) pour la certification de leurs opérations en construction, rénovation ou exploitation. Prestaterre travaille en lien avec des partenaires de référence comme Effinergie, BBKA et l’État, et porte une vision militante : faire de la certification un levier utile et concret pour des bâtiments réellement durables. <https://www.prestaterre.eu/>